



OFFRE D'EMPLOI

Nous recherchons

Un·e chargé·e de mission transition énergétique et écologique

Les Communes forestières, sont organisées en associations départementales, elles-mêmes réunies à l'échelle régionale et nationale par une fédération partenaire de la politique forestière nationale et élément clé de la gouvernance de la forêt publique. L'Union Régionale des associations de Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes (statut associatif) a pour vocation de représenter, conseiller et accompagner les élus des collectivités territoriales sur l'ensemble des questions liées à la forêt, à sa gestion et aux activités induites, à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes. L'Union régionale des Communes Forestières Auvergne-Rhône-Alpes est une Association loi 1901 dont l'objet est, principalement :

- La participation à la politique forestière régionale
- L'impulsion d'actions régionales et la création de champs d'expérience
- L'information des élus
- L'accompagnement des associations départementales de communes forestières

Le poste proposé comprend une partie « transition énergétique et écologique » et une partie gestion de l'association départementale des Communes forestières de Haute-Loire.

Volet transition énergétique et écologique.

Dans le contexte du changement climatique, la forêt revêt une importance capitale en tant que puit de carbone, filtre à eaux, lieu de biodiversité, support d'activité de loisir et ressource de production de bois à la fois dédié à la construction et à l'énergie.

Concilier toutes ces attentes est essentiel mais n'est pas simple. La forêt et le bois sont ciblés fortement dans la plupart des politiques de transition écologique.

L'Union régionale des Communes Forestières a comme mission d'outiller les élus pour leur permettre de mieux appréhender toute la complexité de la forêt et de la filière bois. L'objectif est de leur permettre de mener dans de bonnes conditions, des politiques innovantes et efficaces de valorisation de leurs forêts et de développer des circuits courts d'approvisionnement, notamment en bois énergie. Ces derniers doivent être réalisés dans de bonnes conditions écologiques, économiques et sociales.

L'Union Régionale des Communes Forestières d'Auvergne Rhône Alpes s'est structurée pour appuyer techniquement les élus sur toutes les thématiques liées à la forêt (Construction bois en circuit court, Chasse, Biodiversité, Urbanisme, commercialisation, desserte, foncier...), différents chargés de mission se sont spécialisés sur chacune de ces thématiques. Le poste proposé à une spécialisation tournée sur l'énergie.

Dans cet optique, 5 axes de travail ont été privilégiés :

- Evaluation d'un potentiel de production de bois énergie à différentes échelles (utilisation de données SIG et de données statistiques, lecture d'aménagements forestiers, échanges avec l'ONF et des Entreprises de Travaux Forestiers...);
- Information et sensibilisation des élus quant aux potentiels de leurs forêts (partie Bois d'Oeuvre, Bois d'Industrie et bois Energie et partie non prélevée);
- Accompagnement des élus pour développer des circuits courts d'approvisionnement. Développement de contrats d'approvisionnement et de conventions entre plusieurs communes et un producteur de bois énergie. Développement de groupement de commandes;
- S'assurer des conditions écologiques, sociales et économiques des prélèvements en bois énergie. Le bois est une Energie Renouvelable issue d'un milieu forestier aux multiples enjeux;
- Permettre au public de mieux comprendre les enjeux complexes de la forêt et de la filière bois, des choix possibles, des avantages et inconvénients à considérer.

Le.a salarié.e sera susceptible de travailler sur chacun de ces axes de travail sur la partie Auvergne de la région.
Il.elle devra travailler en bonne coordination et en équipe en particulier avec son homologue intervenant sur la partie Rhône-Alpes du territoire AURA.

Volet départemental, Haute-Loire

Pour partie de son temps, sur la Haute-Loire, le.a chargé.e de mission aura pour rôle principal de développer les actions permettant le bon déroulement du programme d'**actions génériques** des Communes forestières, faisant l'objet d'un fonctionnement en réseau :

Représenter l'association et **défendre les orientations** politiques de l'association ;

Organisation de **sessions de formation** des élus, et animation de **rencontres thématiques** ;

Apporter un **appui aux élus** des communes et de leurs groupements pour le montage de projets de développement incluant la forêt ou le bois (approche territoriale) et réponses aux questions des communes;

Mener des actions sur des **thématiques spécifiques** pour accompagner les élus des communes et intercommunalités :

Le/la chargé.e de mission aura également à conforter le **fonctionnement** et assurer le **développement** de l'Association départementale de Haute-Loire :

Vie associative : organisations des Assemblées Générales, des réunions du Conseil d'Administration, suivi des conventions, etc.

Gestion des **adhésions** : suivi des cotisations, suivi et développement des adhésions.

Profil recherché

- ⇒ Bac +2 minimum,
- ⇒ formation forestière et/ou thermique et/ou Aménagement du territoire mais avec une expérience dans les domaines du bois énergie

Conditions

- CDI, 35 heures
- Localisation du lieu de travail : Lempdes (63), des déplacements ponctuels en région
- Rémunération : brut mensuel 2300€ à discuter selon expérience
- Permis B exigé et voiture

Pour postuler :

Envoyer **votre CV avec une lettre de motivation** , par mail à :

Madame la Directrice

rh_aura@communesforestieres.org

Date limite de dépôt des candidatures : 19/05/2023

Entretiens prévus le 01/06/2023, à Lempdes (63)

Prise de poste prévue à partir du 12/06/2023

